

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MAI 2021

Présents : G. JEAN, G. RISBOURG, F. GOUIRAND, J. BLANC, A. BREMOND, P. BRESSIER, O. DEVICHI, P. PEYTHIEUX, J. ROCHE, R. FRANCESCHI, S. VALLECALLE, V. AGNES, C. SEBASTIANI.

Absent Excusé : C. VIRETTI a donné pouvoir à A. BREMOND
L. ARNAUD a donné pouvoir à G. JEAN

ORDRE DU JOUR

1. DEMANDE DE SUBVENTIONS CDST 2021
2. TRAVAUX/VOIRIE
3. URBANISME
4. AMF/AMV/AMRF
5. ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES
6. COMMISSIONS MUNICIPALES
7. QUESTIONS DIVERSES

1. DEMANDE DE SUBVENTIONS CDST 2021

- La délibération N°27/2021 ayant été prise en date 19 avril 2021 de manière trop hâtive par le Conseil Municipal, Madame Le Maire souhaite procéder au retrait de cette délibération (voir détails dans le point suivant). Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte d'annuler la délibération N°27/2021.
- L'assemblée départementale du VAUCLUSE, a approuvé les nouvelles modalités d'aide financière du Département à destination des communes de moins de 5 000 habitants, au travers de la mise en place d'un Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) 2020-2022. Cette contractualisation démarrera sans attendre le 31/12/2019.
Le conseil municipal a décidé de ventiler le CDST 2020-2022 de la manière suivante :

	Montant HT	DETR 2020	DSIL ENERGETI QUE	CDST 2020- 2022	Solidarité territoriale	Autofinancem ent
Travaux énergétiques de bâtiments communaux (salle des fêtes- Ecole)	96 736.50		51 550.88	16 164.67		30%
Voirie et Mise en sécurité d'un escalier rue pas de la graine	111 600	44 640		33 480		30%

Le complément du contrat CDST 2020-2022 sera demandé sur un prochain avenant, dès lors que le conseil municipal aura validé de nouveaux projets.

Après avoir entendu l'exposé de Mme Le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte la ventilation du contrat départemental de solidarité territoriale 2020-2022 tel qu'il est mentionné ci-dessus.

2. TRAVAUX/VOIRIE

- Une médiation pour l'affaire des chemins concernant celui qui traverse la propriété des consorts BAZE et RICHAUD auprès du Tribunal Administratif a été faite. Nous sommes dans l'attente d'un retour.
Etant donné la complexité du dossier, Mme JEAN propose que Mme Maître Poitout soit mandatée à ester en justice pour représenter la commune.
Le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition afin que Mme POITOUT puisse ester en justice.
- L'école demande que le dessous des escaliers soit bouché pour des raisons de sécurité.
A ce titre une recherche de devis auprès d'entreprises spécialisées a été effectuée, et à ce jour, deux devis ont été réceptionnés :
 - Mr PARRA Sébastien : 1 483.20 € TTC
 - Mr RIPERT Raymond : 1 800 € TTCAprès en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité choisit le devis le moins disant et autorise donc Mme le Maire à signer le devis de Mr Parra Sébastien
- Le département a effectué des travaux de réfection de la route départementale menant à l'étang de la Bonde, l'entrée et la sortie de la réfection feront l'objet d'une reprise.

3. URBANISME

- SCEA MAS ST JEAN : Etant donné la complexité du dossier, Mme JEAN propose que Mme Maître POITOUT soit mandatée à ester en justice pour représenter la commune pour l'affaire SCEA Mas St Jean.
Après avoir entendu l'exposé de Mme Le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise Mme le Maire à ester en justice et mandate Mme POITOUT Isabelle Avocate au barreau de Paris pour représenter Mme le Maire en justice.
- Acquisition d'une cave sise sous la parcelle AE 318 (propriété de Mme BOFFI et Mr GRAU). A la suite de plusieurs réunions entre la Mairie et Mme BOFFI et Mr GRAU, les propriétaires ont accepté de vendre à la Mairie la cave présente sous leur parcelle AE 318 dans les conditions suivantes :
 - Montant de l'acquisition : 3000 €
 - Frais de Géomètre : Montant pris en charge par la commune
 - Frais de Notaire : Montant pris en charge par la communeAprès avoir entendu l'exposé de Mme Le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise Mme le Maire à signer les formalités nécessaires pour l'acquisition de cette cave, accepte donc d'acheter cette cave pour un montant de 3000 € et accepte que les frais de notaire et de géomètre soient pris exclusivement à la charge de la commune.

- Demande d'acquisition d'un terrain municipal attenant à la parcelle de Mr ARUTUNIAN :
A la suite de la rencontre entre les représentants du Conseil Municipal et Mr ARUTUNIAN qui s'est tenue le 15/01/2021, le Conseil Municipal informe qu'il ne reconsidèrera pas sa position, à savoir :
 - Pas de vente de la parcelle mais proposition d'un bail locatif en contrepartie de son utilisation.
- Concernant l'OAP au niveau de la Rue du Temple et Chemin de Roubian, 3 logements seront classés logements sociaux (un T2 et deux T4).

4. AMF/AMV/AMRF

- Mme le Maire informe le conseil municipal que les cotisations de 2021 pour l'AMV, l'AMF et l'AMFR nous ont été notifiées pour un montant total de 303.92 €.

AMF : 161.02 €

AMV : 67.90€

AMFR : 75 €

Mme le Maire demande l'autorisation de régler ces appels à cotisation.
Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Mme le Maire à régler ces cotisations.

- L'AMF du 06 remercie la commune pour le don octroyé à la suite des inondations de décembre 2020.

5. ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

- Les bureaux de vote seront à la salle des fêtes de Cabrières d'Aigues

DIMANCHE 20 JUIN 2021

DEPARTEMENTALE		REGIONALE	
RESPONSABLE	GENEVIEVE JEAN	RESPONSABLE	GREGORY RISBOURG
ASSESEURS 8H-13H	VINCENT AGNES LAURE ARNAUD	ASSESEURS 8H-13H	CLAUDE VIRETTI GREGORY RISBOURG
(8h-10h30)	NICOLAS ARNAUD	(8h-10h30)	CORINNE BARADEL
(10h30-13h)	CARINE ZORZAN	(10h30-13h)	FREDERIC ARNOUX JACQUES ARUTUNIAN
13h-18h	PATRICK PEYTHIEUX JOSIANE ROCHE SANDRINE VALLECALLE	13h-18h	FRANCESCHI REMY FREDERIC GOUIRAND OPHELIE DEVICH

DIMANCHE 27 JUIN

DEPARTEMENTALE

REGIONALE

RESPONSABLES GENEVIEVE JEAN

RESPONSABLE GREGORY RISBOURG

ASSESEURS

8H-13H PATRICK PEYTHIEUX

JOSIANE ROCHE

SANDRINE VALLECALLE

ASSESEURS

8H-13H

FRANCESCHI REMY

FREDERIC GOUIRAND

OPHELIE DEVICHI

13h-18h

VINCENT AGNES

LAURE ARNAUD

ARNAUD NICOLAS CARINE ZORZAN

13h-18h CLAUDE VIRETTI

CORINNE BARADEL-

GREGORY RISBOURG

(13h-16h) MICHEL CARNOY

(16h-18h) XAVIER PIROVANO

6. COMMISSIONS MUNICIPALES

CCFF

- Convocation des membres du CCFF le 02 juin à 18h30 à la salle des fêtes.

Associations Grand Ménage

- 2 spectacles seront organisés sur notre commune (subvention à demander).

Ecole/Cantine

- Un Conseil Municipal des Enfants sera créé dès la rentrée des classes 2021/2022 et la directrice de l'école se propose pour le pilotage du projet.
Afin d'obtenir des informations complémentaires sur sa mise en œuvre, Les communes voisines déjà dotées d'un Conseil Municipal pour les Enfants seront contactées courant juin pour informations complémentaires sur la mise en œuvre.
- La commande d'un meuble pour surélever le lave-vaisselle sera adressée à l'entreprise Pertuis Froid.

Ressources humaines

- Les entretiens individuels des employés se dérouleront début juin (avec fiche de poste individuelle à l'appui).

Sécurité

- Le PCS est en cours de rédaction et de finalisation. Les référents sont chargés de compléter les fiches actions (responsabilités de chacun, actions à engager, moyens humains et matériels...).

Cimetière

- Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises afin d'acquérir un pupitre pour le Jardin du Souvenir (pour permettre aux familles d'inscrire le nom des défunts sur une plaque apposée sur ce pupitre).

7. QUESTIONS DIVERSES

- Prise d'une motion via l'AMV en soutien des pompiers.
- Prochain conseil le 14/06/2021 à 19h.

SEANCE LEVEE A 21H30